



# Amicale des anciens élèves et amis de Combrée

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMICALE DU 13 NOVEMBRE 2020 (Séance téléphonique)

### Étaient présents par téléphone :

**Administrateurs :** Guy Bernier (c.1968), Jean-Louis Boulangé (c. 1964), secrétaire, Jean-Jacques Carré (c. 1966), vice-président, Geneviève Charbonneau-Bloomfield, Patrick Danset (c. 1973), secrétaire-adjoint, Loïc Dusseau (c. 1984), président, Dominique Faure (c. 1969), Gérard Fossé (c. 1974), trésorier-adjoint, Loïck Le Brun (c. 1984), Jean-François Ploteau (c.1984), Patrick Tesson (c. 1972), Philippe Tijou (c. 1966) et Didier Viel (c. 1966), trésorier.

### Excusés :

**Administrateurs :** Marie-Jo Abline, Virginie Malherre (c.2002)

**Présidents honoraires :** Jean-Michel Guittet (c. 1985) et Xavier Perrodeau (c. 1980).

La séance est ouverte à 10h10. L'appel des présents a été fait aussitôt.

### **1. Approbation du projet de compte-rendu du CA du 11/09/2020 :**

Le président Loïc Dusseau rappelle que le projet de compte rendu de la réunion du 11 septembre 2020 a été adressé aux administrateurs le 18 septembre 2020 en sollicitant leurs observations.

Le président interroge les administrateurs sur leurs éventuelles observations.

Aucune opposition n'est formulée et le conseil adopte à l'unanimité le compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 11 septembre 2020.

### **2. Renouvellement des membres du Bureau :**

Le président Loïc Dusseau rappelle que c'est le C.A. qui peut entériner ce renouvellement. Aucun membre actuel ne désirant quitter le Bureau, le président les remercie de réitérer leur participation. Il signale qu'il faudra penser à toiletter nos statuts car nous dépassons le nombre de membres prévu en raison de l'importance des dossiers en cours.

Jean-Louis Boulangé demande si le membre du clergé envisagé pour nous rejoindre au CA a donné suite à la proposition ; n'ayant pas de réponse, le président nous propose d'en rester là.

La constitution actuelle du Bureau est prolongée d'un an à l'unanimité.

### **3. Bilan de la Fête des Anciens du 19 septembre 2020 :**

Le président a demandé à l'assemblée de donner leurs sentiments sur cette journée : la totalité des membres ont apprécié cette journée dans sa globalité, ce qui a été obtenu grâce à notre présence dans les murs du collège de l'avis de tous. Ils ont remercié le président pour la gestion de l'A.G. et pour celle de la table ronde. La présence des invités « politiques » a été aussi saluée comme un plus pour ce projet. Le déjeuner sous le préau a été bien aimé également, ainsi que le spectacle organisé par l'ASMV ensuite.

La présentation de leur projet par Messieurs de Fouquières et Olivier nous a semblé toutefois un peu décevante, moins efficace que celle qu'ils nous avaient faite le 11 juillet dernier ; elle aurait mérité des slides de présentation à projeter, ce qu'il nous faudra préparer pour la suite. Dominique pense qu'il faut insister sur l'aspect territorial du projet.

La décision fut prise de prévoir la prochaine Fête des Anciens si possible dans le collège en juin prochain, 130 ans après la première qui eut lieu le 7 juin 1891 au collège sur la proposition de Jean-Jacques Carré et de Jean-Louis Boulangé. Il a été évoqué la date du samedi 12 juin 2021.

### **4. Point sur le nombre d'adhésion et la trésorerie**

Didier Viel, notre trésorier fut invité par le président à nous faire un bilan de ces deux aspects.

#### Les adhésions :

Nous avons triplé le nombre d'il y a un an : 125 adhérents dont deux gratuits ce qui est dû à une communication plus importante et en partie au projet qui anime le C.A.

Les adhérents gratuits sont

Jean Luard, historien segréen qui nous écrira des articles historiques sur la région

L'archiviste diocésain avec qui nous échangeons des informations

Jean-Louis Boulangé signale qu'il attribue des adhésions gratuites et limitées dans le temps à ceux qui recherchent des renseignements sur des membres de leur famille et aux historiens.

Le président demande à ce que les adhésions duo soient conseillées à l'avenir, notamment pour les membres du CA.

L'objectif serait de revenir à moyen terme à un nombre moyen de 350 adhérents.

#### La trésorerie (annexe 1)

En déficit de 976 € dû à deux facteurs :

les travaux sur le site du début d'année

la journée de la Fête des Anciens :

Complément au prix du repas 27€ – les 10 € de participations

100€ au comité des fêtes pour le prêt des tables et chaises et leur travail.

Le président suggère que l'on revoie à la hausse, la prochaine fois, la participation au repas.

Le président émet l'hypothèse de mettre des publicités payantes dans la Lettre de Liaison ;

Patrick Danset propose de faire un don de 250 € pour un an de publication,

On suggère donc de chercher d'autres anciens désireux de vanter leur entreprise à 250 € la publication.

Le site continue d'offrir une publicité gratuite à entrepreneurs qui le souhaitent.

### **5. Compte-rendu de la réunion du 29 septembre 2020 avec 2IDE**

Cette réunion eut lieu à la Caisse des Dépôts et Consignations avec M. Franck Geiger, DG de 2IDE pour lui présenter le projet d'École internationale. Participèrent à cette réunion, Jean de Fouquières, Bernard Olivier, promoteurs du projet, Loïc Dusseau, Jean-Jacques Carré et Patrick Danset représentant l'Amicale.

Les pièces fournies par les promoteurs du projet ont été envoyées aux membres du CA avec la convocation à cette séance. : point d'étape n°2 des promoteurs (annexe 2), demande de remboursement de frais et d'indemnisation (annexe 3), esquisse de budget prévisionnel de fonctionnement de l'école (annexe 4)

2IDE a trouvé intéressant le projet d'école internationale. 2IDE annonce que des études sont en cours pour les bâtiments du collège sur trois axes

Étude d'utilisation pour un hôtel ou une école

Étude de l'état des bâtiments

Étude sécuritaire de ces bâtiments

Il est bien précisé qu'aucun projet ne peut démarrer sans la décision du propriétaire d'entamer des discussions à propos de la cession du collège, décision qui devrait être prise lors du Conseil d'Administration de 2IDE prévu en décembre.

Le président rappelle les détails d'un plan qui nous avait été soumis le 24 août : (annexe 5)

Au vu des pièces fournies, les administrateurs ont jugé que celles-ci manquaient encore de professionnalisme au niveau de leur contenu pour un tel projet, s'agissant notamment du budget prévisionnel. Il va falloir travailler à élaborer un véritable business plan (KPMG ?) et procéder à une étude de marché (ESSCA ?) pour s'assurer de la viabilité économique du projet. En l'état, le CA estime que les défraiements réclamés à l'Amicale ne reposaient sur aucune commande de sa part et que, pour l'instant, rien d'officiel n'a été acté.

Comme précisé précédemment, rien ne peut être envisagé sans l'avis de 2IDE.

Mission a donc été donnée à notre président d'expliquer ces points de vue aux intéressés et de convoquer les promoteurs à un prochain CA pour voir avec eux l'évolution du projet et convenir clairement de notre participation, notamment financière.

## **6. Point sur l'animation des réseaux sociaux**

François Launay s'occupe de restructurer et d'animer les réseaux sociaux ; il nous informe que Facebook comporte environ 150 participants, LinkedIn est encore orienté professionnels et Instagram progresse. Il convient avec Jean-Louis Boulangé que Viadeo ne présente aucun intérêt et sera donc supprimé.

Le président demande à ce qu'une information par semaine soit transmise sur ces réseaux en liaison avec les nouveautés sur le site, le but étant d'amener le plus possible de personnes vers le site voire vers l'adhésion.

## **7. Projet de Lettre de Liaison de décembre**

Le président rappelle aux administrateurs que leur participation aux articles de ces Lettres est fortement souhaitée. Il est demandé à Geneviève si elle souhaite communiquer dans cette Lettre en tant que Présidente de l'Association pour la Sauvegarde et la Mise en Valeur du Collège de Combrée.

Jean-Louis précise les articles prévus pour l'instant dans cette édition :

- Éditorial à faire
- La vie du conseil d'administration : résumés à faire
- La page du site : il est demandé de faire un focus sur les Archives et donc sur le Bulletins
- Deux articles sur les livres de nos anciens : Patrick Tesson et Lois Jammes
- Il était une fois l'Amicale, article de Jean-Jacques conçu pour l'A.G.
- Pages sur la Fête des Anciens : Compte-rendu en voie de finalisation et page photos
- Article historique de Jean Luard, histoire, en préparation sur Paul-Émile Milon
- Des nouvelles des anciens
- Autres articles possibles

## 8. Délivrance par l'Amicale de reçus fiscaux

Le président demande des précisions sur cet aspect. Didier répond que ces reçus fiscaux ont existé un temps pour les dons mais que la jurisprudence a supprimé cette possibilité pour les associations d'anciens élèves.

En effet, l'évolution de nos statuts en 2014 pourrait nous faire rentrer dans le champ d'application des articles de lois récents en ce qu'ils font entrer dans notre objet :

- le fait d'entretenir la mémoire de l'Institution Libre de Combrée,
- de soutenir les initiatives individuelles ou collectives qui participent à la sauvegarde des bâtiments,
- et de rassemblent également les "amis" de Combrée.

Le président propose au CA de solliciter de l'administration fiscale un "rescrit fiscal" en ce sens.

## 9. Questions diverses

### Les bulletins sur le site en accès libre ou non

Les administrateurs évoquent cette question reportée depuis quelques C.A. successifs.

Jean-Louis rappelle que ces bulletins ont été scannés par les Archives Diocésaines et nous ont été fournis gratuitement, que ces Archives Diocésaines comptent les publier en proposant l'accès uniquement sur demande.

Une discussion s'engage alors suivie d'un vote sur l'accès privilégié à ces bulletins :

Trois administrateurs votent pour laisser ces bulletins en accès libre (Geneviève, Dominique et Patrick Tesson)

La majorité décide de conserver l'accès privilégié actuel pour les seuls adhérents.

### Lettre d'information de novembre

Décision avait été prise de multiplier les informations envoyées aux 600 adresses électroniques du fichier actuel, tout en sachant qu'environ les deux tiers de ces envois sont effectivement ouverts par les destinataires. La fréquence de ces lettres d'information est d'une par mois.

Le thème choisi pour l'édition de novembre est le projet d'école internationale à Combrée

### Prochain C.A.

Chaque administrateur exprima sa satisfaction de la tenue de ce C.A. téléphonique et en remercia le président Loïc Dusseau. Il serait envisagé, si le confinement devait se poursuivre, d'essayer Zoom afin d'ajouter la vidéo aux échanges audio, François Launay et Jean-François Ploteau ayant une expérience en la matière.

Le président remercie les participants au bout de 2 h 40 min d'échanges fructueux.

## Annexe 1 : Comptes 2020 au 8 nov.2020 – résultats et bilan

### COMPTE RESULTAT Exercice 2020 au 08/11/2020

<b>DEPENSES</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>RECETTES</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Frais mission			Cotisations	2102,00	717,00
Fournitures de Bureau	34,99	23,98	Dons	176,00	
Affranchissement	23,28		Clés USB		
Entretien	32,80		MUG		
Réunion CA et AG	1996,70	797,40	Tee Shirt		
Lettre de Liaison			Réunions CA et AG	350,00	200,00
Assurance	92,57		D V D		
Brochure Inventaire			2 Siècles d'Histoire	29,00	
Hébergeur Site Internet	66,14	68,90			
Classes de Citoyenneté					
Site internet	1170,00				
Journée Pique nique			Produits d'avances		
<b>Total Charges</b>	<b>3416,48</b>	<b>890,28</b>	<b>Total Produits</b>	<b>2657,00</b>	<b>917,00</b>
Charges financières	148,96	83,50	Produits financiers	01,53	529,20
Charges exceptionnelles	70,00	150,00	Produits exceptionnels		
<b>Total Dépenses</b>	<b>3635,44</b>	<b>1123,78</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>2658,53</b>	<b>1446,20</b>
<b>Excédent</b>		322,42	<b>Déficit</b>	<b>976,91</b>	
<b>Total</b>	<b>3635,44</b>	<b>1446,20</b>	<b>Total</b>	<b>3635,44</b>	<b>1446,20</b>

**BILAN au 08/11/2020**

<b>ACTIF</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>PASSIF</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<i>Immobilisations</i>			<i>Fonds Associatif</i>		
Mobilier chapelle	20895,61	20895,61	Fonds propres	29634,44	29312,02
Fresque «nos 40000 visages»	1000,00	1000,00			
dépréciation fresque					
<i>Total 1</i>	<b>21895,61</b>	<b>21895,61</b>	<i>Total 1</i>	<b>29634,44</b>	<b>29312,02</b>
<i>Produits à recevoir</i>			<i>Charges à payer</i>		
<i>Charges d'avances</i>	-	-	<i>Produits d'avances</i>	947,00	
	-	-			
			Mémoire combréenne	35510,44	35510,44
<i>Total 2</i>			<i>Total 2</i>	<b>36457,44</b>	<b>35510,44</b>
<i>Disponible</i>					
SICAV – BNP	16123,00	16451,00			
Livret CNE	25637,28	25937,28			
C/C B N P	265,22	278,69			
C/C La POSTE	1002,39	576,57			
PAYPAL	191,47	5,73	<b>Résultat exercice</b>	-976,91	322,42
<i>Total 3</i>	<b>43219,36</b>	<b>43249,27</b>	<i>Total 3</i>	<b>-976,91</b>	<b>322,42</b>
<b>Total</b>	<b>65114,97</b>	<b>65144,88</b>	<b>Total</b>	<b>65114,97</b>	<b>65144,88</b>

## **Annexe 2 : Point d'étape n°2 des promoteurs**

### **Point sur le projet Ecole de Combrée, après la rencontre avec M. Geiger. 16 Octobre 2020**

Après le rendez-vous avec M. Geiger, il nous apparaît nécessaire de profiler avec toi l'organisation de cette nouvelle étape de mise en œuvre du projet d'école.

De l'entretien que nous avons eu avec les membres de l'amicale et le PDG de 2IDE, il ressort que ce projet correspond à la demande du propriétaire d'examiner des reconversions possibles dans les secteurs de la formation ou de l'enseignement. La présentation du projet spécifique semble avoir suffisamment convaincu M. Geiger pour qu'il veuille le présenter, en première intention, à un comité d'engagement, puis au conseil d'administration qui pourrait se réunir en fin d'année.

En cas d'un premier avis positif du C.A de la filiale de la caisse des dépôts 2IDE permettant de poursuivre et d'affiner les termes du projet, nous entrerons dans la phase de présentation d'un business plan pour contractualiser concrètement nos rapports avec le propriétaire du bâtiment.

Aujourd'hui, nous pensons que la perspective d'un achat de ce bien nous semble la solution la plus simple. Nous pouvons commencer à échafauder des perspectives d'achat sur la base d'un coût de 1,5 à 2 M d'Euros avec la possibilité d'un prêt de la caisse des dépôts. Celle-ci verrait une reconversion du bâti en accord avec ses souhaits, gagnerait sur le plan financier par l'intermédiaire du prêt et serait par là-même dégagée de la charge de l'entretien du bâtiment.

Comme l'a fait remarquer M. Geiger, cette phase de conception / négociation demandera du temps pour donner à notre projet toutes ses chances de viabilité. En outre, il nous a envoyé les plans du bâtiment en PDF. Dans l'attente de cette échéance nous restons complètement impliqués et optimistes.

Tout au long de l'avancée du projet, il nous faudra être rigoureux, attentifs, veiller à garder une cohérence et maîtriser l'ensemble des volontés qui viendront, à quelque titre que ce soit, se joindre à sa construction (professionnels collaborateurs intra, bénévoles, politiques, réseau de partenaires...).

D'ores et déjà pour éviter la dispersion des informations il nous semble important que tu sois notre seul interlocuteur officiel sur la communication de l'ensemble de notre travail ; surtout dans cette phase de mise en place où il faut accueillir, fédérer et gérer les dynamiques. Ainsi il te reviendrait de diffuser les informations que tu souhaites.

En tant qu'initiateurs de ce projet, nous voulons donc dans cet esprit, et avec toi, continuer à organiser les différents stades de réflexion et de création concrète. Nous ne sommes pas les propriétaires, mais les exécutants techniques d'un projet que nous avons soumis, projet accepté par le C.A et l'AG de l'amicale des anciens élèves de Combrée.

Nous avons déjà travaillé avec un expert-comptable sur Tours (dossier prévisionnel dans le document de projet) pour l'aspect budget de fonctionnement et nous désirons continuer avec lui à élaborer le business plan dans ses termes techniques.

#### **Voici en résumé quelques éléments déterminants du business plan.**

- Ecole internationale de 400 élèves
- Internat d'excellence
- Montée en charge sur 3 ans
- Seuil de rentabilité 300 élèves
- Coût de la scolarité à l'année : 30 000 €
- Origine des fonds d'investissements : emprunts, fonds privés, subventions publiques.
- Achat du bâti : compris entre 1,5 M€ et 2 M€ par emprunt.
- Travaux d'aménagement/rénovation/mise aux normes, 3 estimations sur lesquelles travailler : 3 hypothèses 8 M€, 15 M€ ou 20 M€
- Construction d'une piscine couverte, chauffée.
- Construction d'un bâtiment pour l'hébergement.
- Frais d'architecte et de suivi des opérations : 10% du montant des travaux.
- Durée : phase de conception et de réalisation 18 mois à 2 ans.

### **Thèmes des Groupes de travail**

Parallèlement à la construction du business plan visant à structurer et viabiliser financièrement le projet pour convaincre la CDC, le projet doit s'étoffer dans son fond. Pour cela nous proposons d'organiser des groupes de travail sur les sujets essentiels qui feront l'originalité de cette Ecole internationale.

1. Projet pédagogique scolaire
2. Business plan
3. Recherche de fonds
4. Projet architectural/normes sécurité/écologie
5. Culture/art/tourisme/sport
6. Communication interne et externe
7. Projet économique en interne et en partenariat avec le territoire, Ecologie industrielle
8. Vie sociale/internat/restauration

### **Composition des groupes 6 à 12 personnes**

- Jean et Bernard (animateurs)
  - Membres de l'Amicale
  - Experts
  - Elus et/ou tissu associatif
  - Partenaires, entrepreneurs
- Modalités d'organisation à définir

## Annexe 4 : Demande de remboursement de frais et d'indemnisation

### Application du budget de fonctionnement de l'équipe de départ.

Depuis la présentation du projet à l'Amicale des anciens élèves de Combrée, le ....mai 2020, nous avons effectué un certain nombre de déplacements, élaborés plusieurs écrits, pris des contacts avec différents intervenants etc. A ce titre, nous te proposons un programme d'indemnisation et de rémunération pour le travail effectué.

Nous ne sommes pas actuellement, dans les conditions hautes inscrites dans le document prévisionnel. Nous te proposons néanmoins les frais suivants :

- Première facture de l'expert-comptable
- Provisionnement pour l'avocat\*. Sur la structuration juridique, nous te joignons le mail d'un avocat de Tours, avec sa proposition financière. Le total estimé TTC pour ce montage est de 8280 €. Dans notre tableau il apparaît un provisionnement du tiers de ce montant.
- Rétribution forfaitaire\* en brut pour Jean et Bernard 1300 € brut par personne jusqu'au mois d'octobre 2020.

### **Frais de Déplacements voiture, péages autoroutes, parking :**

- 3 déplacements à Combrée (16/7, 13/8, 19/9),
- 2 déplacements à Paris (8/7, 29/9)

Total, 2195 kms à 0,336 €/km = 737,52 €

Autoroutes : 52,50 (Combrée) + 93,60 (Paris) = 146,10

**Total frais : 904,32€**

Tableau récapitulatif des dépenses à fin octobre 2020

Nature	Coût net	Coût brut/TTC	Commentaires
Déplacements *		904,32 €	
Expert-comptable		1 008,00 €	
Avocat*		2 760,00 €	1/3 prévisionnel
Rémunération*		2 600,00 €	Factures autoentrepreneurs
Achats divers		500,00 €	Petit Matériel de bureau
<b>Total</b>		<b>6 772,32 €</b>	

### Prospectives / échéances

- Visite Ecole des Roches et Ecole en Suisse 12/20
- Recherche de fonds 02/21
- Mise en place des groupes de réflexion 02/21
- Structuration juridique de l'organisation générale 03/21
- Nouveau projet architectural 03/21
- Communication à l'international/familles 03/21 à 01/23
- Business plan/ expert-comptable 04/21
- Travaux de rénovation 05/21 à 09/23
- Processus recrutement des personnels éducatif 09/22
- Prospection réseau territoire 02/21

Dernière minute : Mme Geneviève Charbonneau-Bloomfield nous invite à participer à L'AG de l'association pour la « Sauvegarde et la Mise en valeur du Collège de Combrée » le 26 novembre 2020, voir le mail d'invitation.

Fait à Tours le 20 octobre 2020  
Jean de Fouquières, Bernard Olivier

### Annexe 3 : Esquisse de budget prévisionnel de fonctionnement de l'école

#### ELEMENTS DE BUDGET PREVISIONNEL POUR 400 ELEVES

##### Ecole internationale de Combrée

Charges de personnel	Nbre	coût mensuel	Coût annuel
Personnels enseignants	80	4.000 €	3,8 M
Services généraux	20	3.000 €	0,720 M
Administratif	7	6.000 €	0,504 M
<b>Total</b>	<b>107</b>	<b>13.000 €</b>	<b>5,024 M</b>

#### -Les personnels

Enseignants 80

Services généraux 20: cuisine 6, service lingerie 3, ménage 7+1, entretien extérieur 2+1

Administratif 7 : PDG 1 Adjoint 1, DG 1, Directeur des études 1, Chef comptable 1, secrétaire comptable 1, secrétaires 2.

#### -Repas

Nombre clients jour :  $400+80+20+7= 507$

Nbre Repas par personne/jour : 2,5

Coût du repas : 10 €

Coût journée une personne :  $2,5 \times 10 = 25$  €

Jours d'ouverture : 250

Coût à l'année :  $507 \times 25 \times 250 = 3,168\ 750$  arrondi à 3,2 M€

Total dépenses personnels et repas :  $5M+3,2M= 8,2$  M€

#### -Autres charges

Fournitures, services extérieurs, électricité, gaz : 1 M€

**Total budget de fonctionnement : 9,2 M€**

Coût de la scolarité annuel : 30.000 €

Recettes annuelles pour 400 élèves 12 M€

---

Point d'équilibre recettes/dépenses dès 300 élèves : 9 M€

## Annexe 5 : Étapes du projet

Le projet présenté par Jean de Fouquières n'a pas la prétention, à ce stade, d'être exhaustif, notamment dans sa partie financière qui mérite débat, réflexion et approfondissement tant juridiques que comptables.

Je pense que nous devons procéder par étapes :

- La première consiste à approuver ou non le principe de la création d'une Ecole internationale à Combrée à laquelle notre Amicale serait associée : ce sera l'objet de la présentation lors de notre AG du 19 septembre prochain.
- La deuxième sera de déterminer ensemble les modalités de cette association, tant sur le plan juridique que financier : pour cela, il faudra évidemment que le projet soit plus précisément chiffré et que nous puissions avoir des assurances quant aux ressources qui permettront son financement, tout particulièrement dans la phase de lancement, ce qui fera l'objet des négociations qui seront lancées post-AG dès lors que, au-delà de notre CA, l'accueil aura été positif.
- La troisième, si ce projet apparaît viable et si nous trouvons un accord sur ses modalités, sera son lancement concret qui, à mon sens, ne pourra intervenir qu'après l'approbation en Assemblée générale extraordinaire du projet finalisé (si possible en fin d'année).

Nous n'en sommes donc qu'aux préliminaires et il reste effectivement beaucoup d'incertitudes que nos débats constructifs devraient néanmoins permettre de lever au fur et à mesure pour nous assurer ou non de sa faisabilité.

J'ai d'ores et déjà demandé un RDV à Franck Geiger (DG de 2IDE) pour le rencontrer avec Jean de Fouquières et connaître la position du propriétaire des murs (prix de leur cession, évaluation du coût des travaux de réhabilitation, financement possible par la CDC, calendrier envisageable des travaux avant le départ de l'EPIDE en mars 2022 pour une première rentrée en septembre 2022, etc.). Il est en vacances jusqu'au 7 septembre, mais j'espère pouvoir le voir avant notre CA du 11 ou, à tout le moins, notre AG du 19.